

24 juin 2016 : Brexit, la Grande-Bretagne sort de l'Union européenne

Avec presque 52 % de votes en faveur de la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne, c'est un véritable coup de tonnerre inattendu qui vient de se produire. En premier lieu les places boursières, qui au matin du 24 juin avaient anticipé l'inverse à savoir le maintien dans l'UE de la Grande-Bretagne. Il est évidemment beaucoup trop tôt pour en mesurer les conséquences même si trois tendances pourraient se dessiner dans les 3 mois qui viennent puisque c'est le délai fixé par James Cameron qui a démissionné pour que son successeur en charge de la mise en œuvre de la sortie de l'UE, prenne ses fonctions au 10 Downing street.

En premier lieu c'est sans doute le Royaume Uni, qui existe depuis 1707 autrement dit depuis 3 siècles qui risque d'être mis à mal par cette sortie, en effet avec un score pro-européen de 62 % l'Ecosse se prononce largement en faveur du « remain » autrement dit de rester dans l'Union européenne et Nicola Sturgeon, sa première ministre élue du parti national écossais autrement dit indépendantiste de déclarer sa fidélité à l'UE dès le 24 juin au matin. Suivi de près l'Irlande du Nord se prononce elle aussi pour le maintien avec 55,8 %. Seul l'Angleterre avec 53,4 % et le Pays de Galles avec 52,5 % se prononcent pour le Brexit. Nous avons donc là une situation d'implosion potentielle du Royaume et l'avenir le dira.

Les conséquences économiques à court et moyen terme semblent plus difficile à déterminer, ce qui est certain c'est que le potentiel britannique est grand et que son indépendance vis-à-vis de l'UE (en dehors de Schengen et de la zone euro) lui donne des atouts certains pour faire face à un avenir en dehors de l'Union.

Que pouvons-nous alors dire enfin des conséquences sur l'Union européenne, une Union rappelons-le qui ne s'est jamais vraiment remise du double « non » français et néerlandais en 2005 contre le projet de constitution européenne. Ce coup d'arrêt n'a subi depuis 10 ans que de modestes tentatives d'adaptations pour que l'UE puisse continuer à exister, mais il n'y a pas eu de véritable relance du processus de la poursuite de la construction européenne. Ce Brexit pourrait alors sans doute servir d'électrochoc au travers d'une remise en marche du « moteur » franco-allemand qui pourrait en profiter pour reprendre l'initiative, de même la question des zones périphériques à l'Union européenne comme l'Ukraine et la Biélorussie à l'Est, comme la Turquie ou encore le statut particulier de Chypre au Sud, puisque membre de l'Union européenne depuis 2004 et pourtant toujours divisée, pourraient bénéficier des conséquences du Brexit ?

Ce verdict électoral britannique est sans doute le plus grand avertissement lancé aux dirigeants de l'UE depuis la faillite du traité constitutionnel il y a 11 ans. Espérons au moins qu'en ce jour de tristesse pour les partisans de la construction européenne, l'onde de choc du Brexit va pouvoir provoquer une remobilisation des énergies des peuples européens et de leurs dirigeants.

Dr Olivier Buirette, Paris le 24 juin 2016